

Dispositions - Formation

Les présentes dispositions générales de formation (les "Conditions") s'appliquent en complément des "Conditions générales" de SKIDATA et prévalent sur celles-ci en cas de contradiction.

1. Généralités

- 1.1.** Cette section régit la participation du client aux formations de SKIDATA (les « formations »). Les informations détaillées sur les formations se trouvent dans les descriptions et contenus des formations disponibles dans le système de gestion de l'apprentissage (LMS) de SKIDATA, d'où elles peuvent être téléchargées.
- 1.2.** Les formations sont dispensées soit par SKIDATA elle-même, soit par un intervenant externe mandaté par SKIDATA.
- 1.3.** L'inscription aux formations s'effectue en ligne via le LMS. SKIDATA confirme au client la réception de l'inscription par une confirmation d'inscription (la « confirmation d'inscription »). Cette confirmation d'inscription ne constitue toutefois pas un engagement ferme quant à la réalisation de la formation ou à la participation du client.
- 1.4.** À l'exception des formations en ligne, toutes les formations ont un nombre de participants limité. Le nombre maximum de participants est indiqué dans la description de la formation. La prise en compte des inscriptions est à la discrétion de SKIDATA. S'il n'y a plus de places disponibles, le client sera inscrit sur une liste d'attente et SKIDATA l'en informera.
- 1.5.** Le contenu, l'intervenant, la date et le lieu des formations peuvent être modifiés à court terme pour des raisons d'organisation. Dans ce cas, le client n'a pas droit au remboursement des frais de participation.
- 1.6.** Sauf indication contraire dans la description de la formation, celle-ci n'aura lieu que si au moins 50 % du nombre maximal de participants s'est inscrit. Si la formation a lieu et qu'une place est disponible pour le client, SKIDATA enverra au client, au plus tard quatre (4) semaines avant le début de la formation, une confirmation de participation ferme (la « confirmation de participation ») confirmant la tenue de la formation et la participation du client. Si une formation n'a pas lieu, le client ne peut prétendre à une date de remplacement.
- 1.7.** SKIDATA se réserve le droit d'exclure le client de la participation (ultérieure) à des formations s'il existe un motif important, par exemple si le client perturbe les formations ou compromet la réputation de SKIDATA. Dans ces cas, aucun remboursement des frais de participation n'est possible.
- 1.8.** L'annulation de formations peut être effectuée via le LMS ou par e-mail à l'adresse training@skidata.com. En cas d'annulation par le client jusqu'à quatre (4) semaines avant le début prévu de la formation, les frais de participation déjà payés seront intégralement remboursés. En cas d'annulation ultérieure, les frais de participation ne seront pas remboursés.
- 1.9.** La participation aux formations n'est possible qu'après paiement intégral des frais de participation.
- 1.10.** Le client est responsable de l'organisation de son arrivée et de son départ du lieu de formation et, le cas échéant, de son hébergement sur le lieu de formation, et doit prendre en charge les frais correspondants. SKIDATA recommande au client de ne réserver son arrivée, son départ et son hébergement qu'après réception de la confirmation de participation.
- 1.11.** Le client ne bénéficie que d'un droit d'utilisation non exclusif, non transférable et limité dans le temps sur les supports de formation, qui n'est autorisé que pour un usage personnel dans le cadre de la formation et aux fins convenues contractuellement. Le client n'est pas autorisé à copier, reproduire, diffuser, rendre accessible au public, vendre ou utiliser de quelque manière que ce soit les supports de formation sans l'accord écrit préalable et explicite de SKIDATA.
- 1.12.** Si le client ne se présente pas aux formations sans en avoir préalablement informé l'organisateur, les frais de participation déjà payés ne seront pas remboursés. Une absence sans annulation n'est pas considérée comme une résiliation du contrat et le client reste tenu de payer l'intégralité des frais de participation.

2. Droits de propriété

Tous les supports fournis dans le cadre des formations, en particulier les documents, présentations, logiciels, vidéos et autres documents, restent la propriété intellectuelle exclusive de SKIDATA ou de ses concédants de licence.